

**« Les Jardins d'Alleric »
– CONTRAT D'ENGAGEMENT VOLAILLES –
Période de Mai 2015 à Octobre 2015**

L'association a pour objet de :

- favoriser une agriculture paysanne et durable sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs,
- promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables,
- permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre et de participer à des activités sur les fermes de ses partenaires.

Contractants

Eleveurs : Isabelle & Laurent Clochard EARL "Le pont de la grange" La Grange – AIFFRES
--

et

Consommateur : Adresse : Tel : Mel :@.....

Termes du contrat

L'éleveur propose des volailles (poulets, pintades, canettes*), produites selon le cahier des charges de l'agriculture biologique.

La distribution a lieu une fois par mois aux dates de distribution prévues dans le tableau ci-dessous **entre 18h00 et 19h00** à la ferme de :

*Philippe & Françoise Dieumegard,
Château d'Alleric, 79270 VALLANS*

Le consommateur s'engage à :

- être à jour de sa cotisation annuelle à l'association des jardins d'Alleric (montant voté en Assemblée Générale).
- acheter à l'avance des volailles à l'éleveur pour la durée du contrat.
- respecter les dates et horaires de livraison. Toute commande non retirée dans le créneau horaire prévu pourra être récupérée à la ferme de l'éleveur le lendemain en prenant préalablement rendez-vous par téléphone. Passé ce délai, le consommateur ne pourra prétendre **ni à cette commande, ni à aucune compensation.**

**Pour tout changement ou remarque liés au contrat, le consommateur contactera le référent « Volailles » :
Patrice Ancelin / 05.49.05.44.66 / p-ancelin@laposte.net**

Détail de la commande mensuelle : Indiquez dans chaque case le nombre de volailles par mois, faites le total par ligne et multipliez ce total par le prix unitaire (une volaille par mois minimum)

	Poids	Prix unitaire	Date de distribution					Total	Prix total par catégorie <i>prix unitaire X nombre total</i>
			Jeudi 07 Mai	Jeudi 04 Juin	Jeudi 09 Jul.	Jeudi 10 Sept.	Jeudi 08 Oct.		
Poulet	> 1,5 kg	13.00 €							
	> 1,8 kg	16.00 €							
	> 2,2 kg	18.50 €							
Pintade	> 1,4 kg	13,75 €							
Prix total des 6 livraisons									

Prix total des 6 livraisons	Nombre de chèques (1, 2, 3, 4 ou 5)	Montant de chaque chèque

Le paiement de la commande des 6 livraisons peut s'effectuer en 1, 2, 3, 4 ou 5 chèques(s) à l'ordre de « EARL Le pont de la grange ». Contrat d'engagement, dûment complété et signé, et chèques seront remis **conjointement** au bureau. Chaque chèque sera remis à l'éleveur par le Bureau pour encaissement au début du premier mois de la période couverte par ce chèque.

Toute résiliation reste possible sous certaines conditions étudiées par les membres du Bureau.

Le consommateur est responsable de ses produits dès la distribution, en particulier pour ce qui concerne le respect de la chaîne du froid.

Fait à Vallans le :

Signature de l'éleveur :

Signature du consommateur :

Contrat à remettre à un membre du bureau ou à retourner dans la boîte aux lettres de l'association à la ferme
au plus tard le 16 Avril 2015 accompagné du ou des chèques correspondants.



Bienvenue à la ferme "Le Pont de la Grange"

L'exploitation est située dans les Deux-Sèvres (79), près de Niort, à Aiffres, au lieu-dit "La Grange".

D'une superficie de 110 hectares (45 hectares consacrés à l'alimentation des animaux, 65 hectares à la vente des céréales), l'exploitation "Le pont de la Grange" est dirigée par Isabelle et Laurent CLOCHARD, secondés par un salarié pour les travaux quotidiens. Elle s'est convertie à l'Agriculture Bio en 2010.

Les principales activités de l'exploitation agricole sont l'élevage bovin pour la production laitière, l'élevage de volailles, l'élevage de lapins et la culture de végétaux (herbe, blé et maïs).

Laurent s'occupe essentiellement des vaches laitières et des cultures tandis qu'Isabelle s'occupe des volailles, des lapins et de tous les produits mis en vente à la ferme.

En plus des volailles fournies à chaque livraison, sont proposés de manière ponctuelle :

- des morceaux de poulets découpés (filets, cuisses, ailes) - découpe réalisée à l'abattoir, dans l'atelier de transformation puis mis sous vide -
- canettes, canards,
- une gamme élargie de conserves avec, en plus des traditionnelles rillettes de poule à la graisse de canard, du pâté de foie (en 180 g et 350 g) et des gésiers confits (350 g).

Si vous êtes intéressés par de la découpe, des volailles festives, ou des conserves, n'hésitez pas à prendre contact par téléphone au 05.49.32.17.16 ou par messagerie à l'adresse suivante earl@pontdelagrangefr

Contrat à remettre à un membre du bureau ou à retourner dans la boîte aux lettres de l'association à la ferme
au plus tard le 16 Avril 2015 accompagné du ou des chèques correspondants.